

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 68-69 (1972-1973)

Heft: 1-6: Festschrift für Robert Wildhaber zum 70. Geburtstag am 3. August 1972

Artikel: En mémoire des trépassés

Autor: Tagini, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-116833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En mémoire des trépassés

par Jacques Tagini, Genève

Le primitif croit à la puissance démoniaque
de la multitude des morts sur la petite
troupe des vivants. Richard Weiss¹

Ultime étape, le monde d'outre-tombe est important à la fois par le nombre de ceux qui l'habitent et par les rites qui lui sont particuliers². Dès lors que l'on ne sait ni le jour ni l'heure³, les trépassés ne forment point une catégorie d'âge strictement définie dans laquelle chacun est poussé par le cours du temps, à laquelle l'individu est intégré à un moment déterminé de sa vie, en fonction de son âge, et pour une durée précise, telle par exemple la société des garçons au sein de laquelle l'on était généralement admis à 18 ans et que l'on quittait dès le mariage⁴.

Il n'en demeure pas moins qu'en raison des croyances qui leur sont attachées, les trépassés constituent une collectivité en tous points semblable à celle de la communauté vivante⁵. L'autre monde se présente comme un prolongement naturel de l'existence terrestre d'où les morts exercent une action qui peut être tantôt maléfique, tantôt bénéfique. Aussi les défunts sont-ils l'objet de crainte, de vénération et de piété⁶.

Les monuments funéraires, aux formes si variées, aux épitaphes parfois curieuses, sont une expression permanente des sentiments de vénération et de piété⁷. En revanche, les avis intitulés «*In Memoriam*» que publient certains quotidiens genevois, très particulièrement «*La Tribune de Genève*», sont à ranger au nombre des témoignages temporaires⁸.

C'est à établir une sorte de typologie de ces textes que vise le présent propos, prenant essentiellement comme base ceux qui sont parus dans «*La Tribune de Genève*» en 1958 et en 1971, occasionnellement à d'autres moments.

Il ne paraît pas sans intérêt de considérer tout d'abord quelques données statistiques en rapport avec l'anniversaire commémoré. L'on a la comparaison suivante :

¹ Richard Weiss, *Volkskunde der Schweiz*. Erlenbach/Zürich 1946, 180.

² cf. Richard Weiss (comme note 1) 180-181; Arnold van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*. Paris 1946, I, 2, 649 et ss.; André Varagnac, *Civilisation traditionnelle et genre de vie*. Paris 1948, 212 et ss.

³ *Évangile de saint Matthieu*, 25 : 13.

⁴ Jacques Tagini, *Jeunesses genevoises*. *Folklore suisse* 34 (1944) 2.

⁵ André Varagnac (comme note 2), 218. ⁶ Richard Weiss (comme note 1), 180.

⁷ Arnold van Gennep (comme note 2), 812.

⁸ M. Jean-Claude Mayor, rédacteur à «*La Tribune de Genève*», que je remercie ici, m'indique que c'est dès 1947 qu'apparaissent ces avis, placés à la suite des annonces mortuaires.

	1958		1971	
<i>Nombre total des avis</i>	654	100,00 %	772	100,00 %
1er anniversaire	162	24,77%	164	21,24%
2e anniversaire	110	16,82%	107	13,86%
3e anniversaire	90	13,76%	54	7,00%
4e anniversaire	47	7,19%	67	8,68%
5e anniversaire	50	7,64%	77	9,97%
<i>Total de la période</i>	459	70,18%	469	60,75%
6e anniversaire	25	3,82%	30	3,89%
7e anniversaire	12	1,84%	30	3,89%
8e anniversaire	22	3,36%	35	4,53%
9e anniversaire	16	2,45%	17	2,20%
10e anniversaire	59	9,02%	53	6,86%
<i>Total de la période</i>	134	20,49%	165	21,37%
11e anniversaire	5		20	
12e anniversaire	8		13	
13e anniversaire	8		7	
14e anniversaire	1		12	
15e anniversaire	3		9	
<i>Total de la période</i>	25	3,83%	61	7,90%
16e anniversaire	—		9	
17e anniversaire	2		7	
18e anniversaire	2		5	
19e anniversaire	3		3	
20e anniversaire	11		14	
<i>Total de la période</i>	18	2,75%	38	4,92%
21e anniversaire	—		3	
22e anniversaire	—		5	
23e anniversaire	—		3	
24e anniversaire	1		1	
25e anniversaire	2		6	
<i>Total de la période</i>	3	0,46%	18	2,33%

26e anniversaire	1		2	
27e anniversaire	—		2	
28e anniversaire	—		—	
29e anniversaire	2		—	
30e anniversaire	3		—	
<i>Total de la période</i>	6	0,92 %	4	0,52 %
31e anniversaire	—		—	
32e anniversaire	—		3	
33e anniversaire	—		—	
34e anniversaire	—		—	
35e anniversaire	—		—	
<i>Total de la période</i>	—		3	0,39 %
36e anniversaire	—		—	
37e anniversaire	—		1	
38e anniversaire	—		—	
39e anniversaire	—		—	
40e anniversaire	2		—	
<i>Total de la période</i>	2	0,30 %	1	0,13 %
41e anniversaire	1		—	
42e anniversaire	—		—	
43e anniversaire	—		—	
44e anniversaire	—		—	
45e anniversaire	—		1	
<i>Total de la période</i>	1	0,15 %	1	0,13 %
50e anniversaire	1	0,15 %	—	
Sans précision de la date	5	0,77 %	12	1,56 %

On constate que la très grosse majorité des avis évoquent le souvenir de personnes décédées au cours des premiers dix ans : 90,7% en 1958, 82,1% en 1971. C'est surtout durant les trois premières années qui suivent le décès que l'on honore la mémoire du disparu (55,4% en 1958; 42,1% en 1971). L'anniversaire quinquennal est surtout rappelé jusqu'à la trentième année, pour n'être plus que décennal ensuite et s'arrêter au demi-siècle.

D'autre part, après vérification des noms, il apparaît que les onze personnes qui, en 1971, rappellent le souvenir d'un être cher disparu en 1957, l'avaient fait déjà pour le premier anniversaire, en 1958. Autrement dit, un peu plus de 93 % de ceux qui commémoraient par un *In Memoriam* cet anniversaire ne l'ont pas fait 13 ans plus tard.

*

Si l'on essaie de classer ces avis selon leur forme et l'idée qui préside à leur rédaction, l'on peut retenir les thèmes suivants.

1. *Avis de caractère anonyme*

1.1 Il s'agit de textes tout simplement intitulés «*In Memoriam*», plus rarement «*En souvenir de...*», qui ne mentionnent que le prénom et le nom du défunt, la date de son décès et celle du jour de la publication (voir fig. 1).

L'on note, en 1971, deux avis publiés non pas le jour anniversaire du décès, mais pour commémorer le centenaire de la naissance du défunt. L'avenir dira si l'on a affaire à une nouvelle tradition.

1.2 Quelques textes rédigés de la même manière sont suivis de l'annonce d'une messe anniversaire.

1.3 D'autres se présentent comme ci-dessus (1.1), mais s'achèvent par une très brève mention :

«Pensées», «Souvenirs», «Doux souvenir», «Toujours présent», «Toujours parmi nous», «Pas oublié», «Jamais oublié», «Regrets», «Profonds regrets», «Au revoir», «Toujours dans nos cœurs», «Pérennité du souvenir» (voir fig. 2).

Certains font allusion à la durée de l'absence : «Deux ans déjà», «Dix ans déjà».

Le 30 juin 1958 a paru un *In Memoriam* dans lequel trois initiales remplaçaient le prénom et le nom du défunt, suivies des mots «On ne t'oublie pas».

1.4 Une autre catégorie d'avis anonymes comprend ceux qui comportent une citation de caractère religieux ou profane : texte biblique ou extrait de l'œuvre d'un saint, d'un pasteur, d'un philosophe ou d'un poète (voir fig. 3) sans indication aucune sur la personne qui fait paraître l'annonce.

2. *Avis personnalisés*

2.1 Ce sont tout d'abord des avis rédigés dans des termes semblables à ceux qui ont été cités ci-dessus (1.1), mais qui sont suivis

IN MEMORIAM**Alfred L**1959 — 16 août — 1971
1751 Te

Fig. 1

IN MEMORIAM**Henri G**1945 — 2 mars — 1971
Toujours présent.
306467 Te

Fig. 2

IN MEMORIAM**Camille F**1964 — 15 décembre — 1971
La mort m'est un gain.
(Ph. 21).
1670

Fig. 3

SOUVENIR**Georges R**1964 — 21 janvier — 1971
Ta famille, tes amis.
T 316

Fig. 4

IN MEMORIAM**Théo B**1965 — 2 mars — 1971
Bon souvenir.
Ta famille.
22438 Te

Fig. 5

IN MEMORIAM**Henri D**1966 — 16 août — 1971
*Le temps n'efface
pas ton souvenir.*
Ton épouse, tes enfants.
330779 X

Fig. 6

d'une signature personnelle ou de l'indication du lien de parenté ou d'amitié:

«Ta maman», «Ton fils», «Ton fils adoptif», «Ton épouse», «Ta femme», «Den, ta femme», «Ta compagne», «Ta fée», «Tes copains» (fig. 4).

A l'occasion, ces termes sont complétés par le prénom des intéressés.

L'on note aussi «Maman chérie», «Inoubliable maman», «Chère maman, tes enfants».

2.2 L'on retrouve également les *In Memoriam* de type 1.2, c'est-à-dire annonçant la célébration d'une messe, mais signés cette fois: «Ton époux, ta fille», «Ta sœur, tes amis».

De rares fois, ce genre d'avis invite les connaissances à prier («Priez pour elle») ou à avoir une pensée pour le défunt («Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui»).

2.3 Dans cette catégorie se classent les textes semblables à ceux du type 1.3, mais suivis d'une signature identifiant plus ou moins l'auteur :

«Souvenirs, ta fille», «Doux souvenir, ton épouse», «Toujours présent, Yvonne», «En pensée, ton époux et famille», «Toujours en pensées avec toi, tes enfants», «Toujours avec toi, ta femme», «Pourquoi? Ta maman», «Maman, avec toi toujours» (fig. 5).

Comme pour la catégorie 1.3, il est parfois fait mention de la durée de l'absence: «Cinq ans déjà», etc.

2.4 Il arrive que des citations bibliques ou littéraires soient données sans indications de la source mais avec mention de celui qui fait insérer l'avis. Par exemple :

«Aimez-vous comme je vous ai aimés», tiré de l'Évangile de saint Jean (13 : 34), ou encore «La vie et la mort se donnent la main», texte que l'on trouve dans le livret de la «Fête de la jeunesse et de la joie», de Jaques-Dalcroze.

3. Adresses aux trépassés

Les avis de la catégorie 2 laissent percevoir déjà le besoin de s'adresser personnellement au défunt, comme si le journal était distribué dans l'au-delà. Ces textes témoignent cependant d'une réserve mesurée, en ce sens qu'ils sont extrêmement brefs.

Dans le présent chapitre apparaissent des expressions personnifiées davantage par la façon de dire les sentiments: chagrin, peine, souvenir, présence constante, regrets ou autres. Très rares sont les textes anonymes qu'il faudrait placer dans le chapitre 1.

3.1 *Le chagrin*

Parmi les très nombreux *In Memoriam* exprimant le chagrin, la peine ou la douleur de la séparation, l'ennui, l'on peut noter :

«Le temps passe mais le chagrin reste», «Rien ne comble le vide que tu m'as laissé», «Ton souvenir ne peut effacer ma peine et mon chagrin», «A chaque jour son chagrin, son regret, son souvenir», «Depuis que tes doux yeux se sont fermés, les miens n'ont cessé de pleurer», «Que de tristesse et de vide depuis ton départ», «Quelle pénible séparation», «Quand on perd un ami, on perd la moitié de son cœur», «Pépé chéri, je m'ennuie de toi».

3.2 *Le souvenir*

Le souvenir qu'on conserve d'un être cher est énoncé par ceux qui le pleurent en des formes diverses et variées :

3.2.1 «Pour ceux qui t'ont aimé, tu restes toujours présent», «Malgré les ans, tu es toujours présent», «Les années passent [ou le temps passe], le souvenir reste», «Ton souvenir reste vivant», «Dans le petit paradis que tu m'avais créé, tu es toujours vivant», «Pas un jour ne passe sans ton souvenir», «Ton souvenir nous est doux», «Toujours de toi doux souvenir», «Rien n'est plus doux ni plus vivant que ton souvenir»;

3.2.2 «Rien n'efface ton cher [ou ton cher et bon] souvenir», «Toujours de toi un ineffaçable souvenir», «Le temps n'effacera jamais le souvenir que tu m'as laissé», «Les années qui passent n'effaceront jamais ton cher souvenir», (fig. 6), «Malgré hélas, le temps qui passe, tous les jours tu es avec nous et ton cher et bon souvenir ne nous quittera jamais», «Le temps n'efface pas notre peine et ton vivant souvenir», «La mort nous sépare, mais le souvenir reste», «Les souvenirs devant le destin ne s'effacent jamais», «Rien n'effacera la flamme de ton lumineux souvenir»;

IN MEMORIAM

Charles R

1956 — 26 novembre — 1971

*Déjà 15 ans. Le temps passe.
Je ne t'oublierai jamais.*

Ton épouse
et les deux filles.

Fig. 7

IN MEMORIAM

Richard M

1958 — 10 mars — 1971

*Toujours en pensées avec toi
Ton épouse, ton fils.*

309.447

Fig. 8

IN MEMORIAM

Adolphe-Joseph R

1969 — 27 avril — 1971

*Ton cher souvenir
reste gravé dans nos cœurs.*

Ton épouse.
Ton fils et famille.

316.291 X

Fig. 9

LOTTY

1958 — 24 août — 1962

Nos sens physiques ne se perçoivent plus ; cependant, nous continuons plus intensément notre vie à deux !

16.097 Te

Ton époux.

Fig. 10

IN MEMORIAM

Jean-Valentin B

née Louise N

1957 — 26 mai — 1962

*Petite maman ! Cinq ans déjà
qu'une automobile a brisé ton
cœur sur un passage de sécurité...*

Tes enfants, ta famille et
petits-enfants qui attendent
que justice leur soit rendue.

126700X

Fig. 11

3.2.3 «Le souvenir est le vrai du passé, le meilleur reste présent», «On ne quitte que ceux que l'on cesse d'aimer», «Le souvenir, c'est la présence dans l'absence, c'est le retour sans fin d'un bonheur passé auquel le cœur donne l'im-

mortalité», «Il faut compenser l'absence par le souvenir» [suivi parfois de: «La mémoire est le miroir où nous regardons nos chers absents»], «Écoutons ceux qui ne parlent plus mais qu'on entend encore».

Au nombre des formules qui ont pour thème le souvenir ou, plus précisément, son antonyme l'oubli, l'on peut relever les suivantes:

3.2.4 «Tu n'es pas oublié», «Nous ne t'oublions pas», «Le temps passe; je ne t'oublierai jamais», (fig. 7), «Jamais ne sont oubliés ceux que l'on a aimés», «Il n'y a pas d'oubli pour celui qu'on a aimé», «Pour ceux qui t'ont aimé, tu n'es pas oublié», «Ceux qui t'ont aimé ne t'oublieront jamais», «Nous ne vous oublierons jamais, monsieur G.» rappellent très fidèlement depuis 1954 les «anciens juniors» d'un club sportif;

3.2.5 «Seuls sont morts ceux que l'on oublie» ou «Ne sont morts que ceux qu'on oublie», «Les morts sont invisibles mais ils ne sont pas absents. Seuls sont morts ceux qu'on oublie».

Se souvenir de quelqu'un, c'est aussi penser à lui. Aussi maints avis témoignent-ils de ce sentiment:

3.2.6 «Chaque jour en pensée avec toi», «Chaque jour une pensée pour toi», «Ma pensée ne te quittera jamais», «Pas un jour sans penser à toi», «Chaque jour en pensée près de toi [ou avec toi]», «Toujours en pensée avec toi» (fig. 8), «Hier, aujourd'hui, demain. Nos pensées sont avec toi», «A toi nos pensées, à nous ton cher souvenir», «Comme il est douloureux de ne t'avoir qu'en pensée», «La pensée unit ceux que la distance sépare».

L'ancienne croyance qui voulait que le cœur fût le siège des facultés affectives survit dans le langage. Rien d'étonnant dès lors qu'il soit souvent question de lui dans les *In Memoriam*:

3.2.7 «Dans nos cœurs, pour toujours», «Malgré le temps qui passe, tu seras toujours dans mon cœur», «Ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs» (fig. 9), «Dans le cœur de ceux qui t'aiment, rien n'effacera ton cher et bon souvenir [ou ton cher et doux souvenir]», «Dans mon cœur, tu es mon plus beau souvenir», «La fuite des années ne nous fait pas perdre ton doux souvenir et dans nos cœurs jamais ne régnera l'oubli», «Tu vis dans le cœur de ceux qui t'ont aimé, par ta bonté et ta justice», «Loin des yeux mais toujours dans nos cœurs», «Il est doux de garder au fond de son cœur le souvenir d'un bien-aimé», «Dans notre cœur brille toujours la flamme de ton lumineux souvenir», «Notre chagrin reste immense. Jamais tu ne quittes nos cœurs, nos vie et nos pensées. Que ta joie demeure, cher grand [prénom du défunt]», «Tu es au Ciel et dans nos cœurs».

Quelques-uns des avis rendent hommage aux qualités du défunt. A titre d'exemple, l'on citera les textes suivants:

3.2.8 «Un regard lumineux» écrit-on anonymement d'une ancienne diaconesse, «Il était doux et humble de cœur; jamais une parole amère ne sortit de ses lèvres», «Homme simple et bon, tel tu vivras dans notre souvenir», «Le souvenir de ta belle musique nous reste» déclarent les amis d'un accordéoniste.

3.3 *Le souvenir est un soutien*

Biens des survivants recherchent dans le souvenir d'un bien-aimé disparu un appui moral qui soit pour eux une consolation réelle, qui vienne atténuer leur chagrin ou leur permette de lutter contre les difficultés quotidiennes de la vie :

3.3.1 «Ton souvenir me soutient», «Ton souvenir est mon soutien [ou mon seul soutien]», «Tes chers souvenirs soutiennent ma triste solitude», «Ton souvenir est notre soutien de chaque jour», «Depuis ton cruel départ, les jours passent, mais notre chagrin reste. C'est ton honnêteté et ta droiture qui nous soutiennent», «C'est ton lumineux souvenir qui nous soutient», «Ta bonté et ton doux souvenir sont mon seul soutien»;

3.3.2 «Ton souvenir nous reste. Ton exemple demeure», «Ton merveilleux et lumineux souvenir guide toujours nos pas», «Ta bonté et ton sourire nous donnent du courage», «Seul le doux souvenir de notre bonheur me donne la force pour accepter ce que je ne peux changer», «Ta volonté et ta générosité [ou ta bonté infinie et ton dévouement] resteront un symbole et un exemple», «Sa droiture, sa loyauté et sa haute indépendance seront toujours notre exemple», «Ta grande bonté, l'aménité de ton caractère et toute ta personnalité nous servent d'exemple»;

3.3.3 «Du haut des cieux, aide-moi à supporter ton absence», «Que la lumière de ton cher souvenir éclaire toujours notre chemin [ou que votre lumière éclaire toujours mon chemin]»;

3.3.4 «Petite mère, toujours près de toi, seul refuge où la douleur et l'angoisse ne sont plus. Tout est paix et vérité. A bientôt».

3.4 *La protection du défunt est implorée*

Dans plusieurs adresses, les survivants imploront la protection du défunt :

3.4.1 «Veille sur nous», «Enfants bien aimés, la séparation est cruelle. Du Ciel veillez sur nous», «Dix ans déjà, Maman chérie, bien tristement les jours s'écoulent, en attendant le doux revoir, veille et protège ceux qui te pleurent»;

3.4.2 «Protège celle qui te pleure», «Protège ton épouse, elle ne t'oubliera jamais», «Pour ceux qui t'ont aimé, tu n'es pas oublié. Protège nous», «Les morts ne sont pas absents. Ils nous suivent et nous protègent»;

3.4.3 «Le vide laissé par ton départ, chérie, ne sera jamais comblé, mais je sais que tu pries et veilles sur nous».

3.5 *L'espoir du revoir*

Celui qui reste sur terre exprime souvent, de manière plus ou moins développée, en termes plus ou moins choisis, l'espoir de revoir ou de rejoindre l'être aimé qu'il pleure :

3.5.1 «Au revoir», «A très, très bientôt, maman bien aimée», «Te revoir un jour est mon seul espoir»;

3.5.2 «Une année plus près de ce revoir que nous attendons chaque jour», «Quinze ans... et moi?»;

3.5.3 «Nous te reverrons un jour, car notre espérance est pleine d'immortalité», «Les années passent, nos cœurs se rapprochent encore», «L'heure qui s'envole me rapproche de toi», «Chaque jour mes pensées sont vers toi; mon bonheur: te rejoindre», «Tu m'as quittée, mais je te rejoindrai»;

3.5.4 «Triste jour qui nous rappelle ton brusque départ, mais notre consolation est que ce n'est pas pour toujours», «L'air, le pain pourront me manquer, mais jamais l'espoir de te retrouver», «En ces tristes jours de janvier, que Dieu écoute nos prières, nous aide et nous conduise dans cette demeure bénie où je te reverrai, où les larmes et la séparation ne seront plus», «Quatre ans que tu m'as quittée pour un monde meilleur, mais dans mon cœur, tu y demeures toujours. Chaque jour me rapproche un peu plus de toi, où enfin Dieu nous réunira pour l'Eternité», «Epoux d'élite, une joie sublime: notre dernier sommeil, côte à côte».

3.6 *Le repos du défunt*

Très rares sont les avis dans lesquels le désir d'un doux ou paisible repos est exprimé:

3.6.1 «Repose en paix», «Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon»;

3.6.2 Quelques textes appartenant aux diverses catégories retenues jusqu'ici sont parfois terminés par les initiales R.I.P.

4. *Lettres aux trépassés*

Il ne s'agit plus ici de messages relativement brefs tels que ceux qui ont été cités au chapitre précédent, mais bien de véritables lettres dans lesquelles l'auteur ne manifeste plus seulement son chagrin, mais s'engage dans beaucoup plus de détails portant autant sur les circonstances du décès que sur l'existence de ceux qui demeurent, détails frisant même, de temps à autre, la confidence.

Ces textes sont tellement particuliers qu'il a paru bon de les grouper en une catégorie spéciale à eux seuls réservée. Si, dans le corpus des *In Memoriam*, leur nombre n'est relativement pas très élevé, les textes de ce genre sont d'une longueur telle que, faute de place, il est impossible d'en citer beaucoup. Il faut donc se résoudre à ne mentionner que les plus caractéristiques.

4.1 Rapportons tout d'abord ce cas unique où il n'est pas question de rappeler le départ pour l'au-delà, au contraire. Il s'agit de vœux qu'une épouse adresse à feu son mari, par l'intermédiaire du journal, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance:

Toutes mes bonnes pensées et bons souvenirs pour tes 65 ans [31 août 1958].

4.2 Pour le premier anniversaire de la mort de son époux, une femme rédige le message suivant:

Robert, mon bien-aimé! Un an déjà... mais je sens chaque heure ta main aimante et invisible me soutenir sur ma route maintenant solitaire, en faisant prendre courage à mon cœur inconsolable [12 novembre 1949].

L'an d'après, la même veuve écrit :

Deux ans déjà depuis notre cruelle séparation, mais dans le cœur de ceux qui t'ont aimé rien n'effacera ton cher souvenir, ta pensée est avec moi partout, toi qui m'a guidée et maintenant seule sur le chemin, inconsolable. Ta bonté restera gravée dans mon cœur pour toujours [12 novembre 1950].

4.3 Dans cet autre message, à l'expression du souvenir s'ajoutent le sentiment d'admiration que l'épouse voue à son mari et la fierté qu'elle a de lui avoir appartenu :

Cinq années déjà cette cruelle séparation, mais dans mon cœur tu restes toujours vivant. Rien n'effacera le souvenir que tu m'as laissé, celui de l'homme intègre qui préfère le sacrifice à la trahison.

En service pour ta Patrie, en héros, tu as dû sacrifier ta vie.

Je suis fière de porter le nom propre que tu m'as laissé et lutte courageusement pour que tu puisses reposer en paix. Dès ton départ, j'ai remis toute mon espérance en Dieu tout-puissant. De partout il a entendu mes prières et n'ai rien à craindre.

Que sa volonté soit faite ! Ma tâche terminée, je viendrai te rejoindre, mon époux bien-aimé.

De là-haut veille sur ta
[7 février 1950]

Mimi

4.4 Les avis relevés ci-après laissent apparaître l'idée qu'a le survivant d'être la victime de circonstances :

4.4.1 Mon fils bien-aimé,

Il y a quatre ans, joyeux tu prenais la route, tout heureux de t'évader. Hélas, le dimanche de Pâques t'a été fatal. Pour moi, il a été cruel, tragique et douloureux. Ne plus te voir, ne plus t'entendre, ma douleur est immense. Dans le cœur de ta maman restent gravés ton merveilleux sourire, ton regard lumineux et ton doux souvenir.

Au revoir, mon Loulou chéri.
[26 mars 1971]

Ta maman

4.4.2 Un an déjà ! Tu étais parti pour ta dernière mission et ce fut ton dernier voyage.

Ton souvenir inoubliable est toujours vivant dans notre cœur.

Ton épouse, Mémé et famille

[5 octobre 1971]

4.4.3 Cinq ans, cher fils et frère, que tu as trouvé une mort tragique au Métailler, pendant ton séjour à la Colonie de vacances pour apprentis et jeunes employés. La montagne même n'a pu pardonner que vous étiez trois jeunes garçons seuls, sans expérience, et c'est ton sang, cher petit, qui a coulé pour épargner la vie de tes deux autres camarades.

Le temps ne peut effacer la douleur et apporter l'oubli à Papa, Jean-François, Mami.

[26 juillet 1962]

4.4.4 Petite maman ! Cinq ans déjà qu'une automobile a brisé ton cœur sur un passage de sécurité...

Tes enfants, ta famille et petits-enfants qui attendent que justice leur soit rendue
[27 mai 1962], (fig. 11).

4.5 C'est sans doute au domaine de la pure littérature populaire qu'il sied de rattacher l'acrostiche paru pour le neuvième anniversaire du décès d'un jeune homme, puisque aussi bien l'auteur du texte n'est nullement un poète reconnu.

Alexandre! Trop vite tu regagnas les cieux!
 Libéré des misères humaines, tu poursuis ton rêve radieux...
 Ephémère fut ton passage sur terre... Mais plus que celui de
 Xercis, ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.
 Aussi, nous évoquons en silence, dans le fond de notre âme,
 Notre fils, notre frère, qu'ici-bas nous aimâmes...
 Du désespoir, nous chassons les sombres heures,
 Revivant en pensée notre bonheur si court...
 Entends-tu le chant de notre espoir? te revoir un jour.
 [16 février 1955]

4.6 Dans les deux textes cités maintenant, l'idée de séparation apparaît insupportable au conjoint qui survit.

4.6.1 Sans toi je vis mais n'existe pas!... Si mon chagrin et mes larmes pou-
 vaient te ramener à moi, c'est à l'instant que tu serais à mes côtés.
 Au revoir, chéri. Ton épouse
 [29 décembre 1971]

4.6.2 Nos sens physiques ne se perçoivent plus; cependant, nous continuons
 plus intensément notre vie à deux! Ton époux
 [24 août 1962] (fig. 10)

4.7 A l'occasion du premier anniversaire du décès de son épouse, un veuf utilise une métaphore quelque peu osée:

Ma compagne chérie était pour moi comme un livre, un très beau livre, dont pendant des années, j'ai lu et relu le texte, simple, magnifique de clarté sereine; ma mémoire en est restée imprégnée, saturée, éblouie...

Il y a un an, la Mort, cette voleuse, est venue me prendre mon beau livre; l'ayant tant lu, je m'en répète souvent des passages entiers, certains émouvants, d'autres adorables de tendresse, tous me remuent profondément. Un parfum subtil se dégage de chaque page, il est fait de bienveillance, de gentille courtoisie, de douceur infinie.

Mon beau livre, comme je te regrette, tes pensées claires, limpides, lumineuses restent au plus profond de mon être... Et toi, vilaine Mort, je te méprise de m'avoir volé mon beau livre, mon très beau livre, ma compagne chérie.

[8 novembre 1949]

Pour le dixième anniversaire, ce même veuf publie un *In Memoriam* combien plus laconique:

522 semaines...
 [8 novembre 1958]

Marcel

4.8 A travers l'expression du souvenir, ce sont aussi quelques reproches que semble adresser cette femme à feu son mari, lors du premier anniversaire de son décès:

Noël, le plus beau jour de l'année que tu as choisi pour me quitter.
Tristes sont les jours, car tu m'as abandonnée trop tôt.

Tu m'as laissé une ombre avec une petite lumière pour me guider.

Les derniers mots que tu m'as dits sont toujours dans ma mémoire: «Le sourire et le travail te consoleront.»

[25 décembre 1953]

L'année suivante, l'on peut lire, signé de cette même personne:

Déjà deux ans que tu m'as laissée seule. Le vide est grand dans notre foyer où nous étions heureux. Les pensées et les gros chagrins que j'ai depuis ton départ, je te les raconterai à notre revoir.

[24 décembre 1954]

4.9 Pour achever ce chapitre, il paraît intéressant de mettre en évidence la constance dont certaines personnes font preuve en évoquant année après année le souvenir d'un disparu. Un excellent exemple semble être celui d'une fille qui, très régulièrement, rédige une missive à l'intention de son père et de sa mère, le premier décédé le 22 février 1933, la seconde le 19 août 1952, et qu'elle fait publier à la date commémorative de la mort de cette dernière.

En 1956, on pouvait lire:

Votre souvenir est un jardin dans lequel je cueille les fleurs de l'endurance, de la fidélité et de votre parfaite loyauté.

Louise-Françoise, votre Loulette

Et l'avis mentionne le nom du cimetière où reposent les défunts, ainsi que le chiffre du carré dans lequel est située leur tombe et le numéro de celle-ci.

L'année d'après, le texte est le suivant:

Le temps passe... et nous rapproche! Votre loyal souvenir fait de persévérant travail et de droiture, éclaire – comme un phare – mon chemin solitaire jusqu'à vous.

En 1958:

Honorer ses morts, c'est les aimer par delà les tombeaux. «Votre amour m'a donné la vie, qui a ses chagrins, mais aussi ses joies et ses beaux devoirs.»

Que votre âme, dans l'immensité, rayonne de bonheur!

En 1959:

De tous vos enfants, une fille a renoncé à tout pour porter votre fardeau trop lourd. Arrivée au soir de la vie, je remercie Dieu de m'avoir donné assez de cœur et d'amour filial pour vous entourer jusqu'au départ éternel.

Que votre repos soit doux et votre âme heureuse: vous l'avez tellement mérité.

En 1960:

Pouvoir penser à l'instant du grand départ: «Ce jour qui va finir, je ne l'ai point perdu – grâce à mes soins – j'ai vu – sur une face humaine – s'effacer la trace d'une peine.»

Sursum Corda! Oui, élevons nos cœurs, avant que la grande lumière éclaire notre âme dans l'immensité!

Deux ans plus tard, en 1962 :

Après de longues recherches... l'oasis du souvenir existe à nouveau – avec de grands arbres – comme Tu les aimais, Papa.

Le travail de votre vie, et de la mienne, ne sera pas perdu, des mains honnêtes reprendront le gouvernail, après moi. Je pense au radieux sourire de Maman, il est demeuré partout où elle a passé, et mon courage résiste au chagrin. Il y a dix ans que tu es allée rejoindre papa. Reposez en paix!

Votre fille, Louise-Françoise, votre Loulette,
n'oublie pas d'honorer votre droiture,
vos mérites et aussi vos privations!

En 1963, dernier texte en ma possession :

Dans le petit paradis terrestre que Dieu m'a confié demeurent une quantité d'oiseaux divers et des écureuils. Chacun reste fidèle à la race que Dieu lui a donnée – tout en vivant ensemble. C'est ce que vous admiriez, chers parents. C'est ce qui doit être. Dans cette ravissante oasis, je continue à vivre avec vos souvenirs. – Soyez bénis! – Votre fille Louise-Françoise n'oublie pas!

Votre Loulette

*

Quelque peu décontenancé par le fait qu'à l'époque où l'homme part en expédition sur la lune, lance des satellites qui tournent autour de Mars, d'aucuns parmi des citadins s'adressent aux trépassés par la voie des journaux, j'ai consulté un mien ami, psychiatre, le professeur Gaston Garrone⁹, afin d'avoir une explication, de connaître si possible les motivations profondes qui poussent des gens à publier des *In Memoriam*, soit à dire à la communauté, composée en grande partie d'inconnus, que, malgré la marche du temps, non seulement ils n'oublient pas leur défunt – être par eux combien chéri – mais aussi que leur douleur est ineffaçable. Qu'en attendent-ils? Un soutien, un renforcement de leur courage, une déculpabilisation, une justification, une réhabilitation? Voici l'opinion du professeur Gaston Garrone:

Pour essayer de comprendre le sens de ce qui pourrait apparaître comme des revendications, il n'est pas dépourvu d'intérêt de se référer à certaines notions psychologiques et, en particulier, à la psychologie du deuil. Qu'est-ce que le deuil? C'est tout à la fois l'état psychique et physique provoqué par la perte d'un être aimé (être en deuil) et le travail intérieur qu'exige cette situation (faire son deuil). C'est un état psycho-pathologique, puisqu'il se manifeste par un *déséquilibre*, mais il est, si l'on peut dire, *normal* puisqu'il doit survenir, sous faute de troubles ultérieurs, après la perte d'un *objet* d'amour.

⁹ Médecin-chef du Centre psycho-social universitaire de Genève, auquel va toute ma gratitude. Merci aussi à sa collaboratrice, Madame Lucienne Thévenoz.

La première réaction en face du deuil n'est pas l'acceptation, comme on pourrait s'y attendre, mais le déni : nous ne voulons pas croire à la mort de l'être cher. A cette période de détresse succède une phase de dépression caractérisée par la perte de la capacité d'aimer, par des sentiments d'hostilité à l'égard des vivants ainsi que par de la culpabilité. Celle-ci provient de la coexistence de sentiments d'amour et de haine qui animent toute relation, toute frustration faisant naître forcément l'agressivité. Une personne dont l'agressivité est mal intégrée vit le deuil plus difficilement. En effet, la mort ne vient que trop bien réaliser les souhaits hostiles à l'égard du défunt, ce qui suscite un accroissement des sentiments de culpabilité. Le survivant se sent donc coupable de son agressivité inconsciente dont une des sanctions évidentes est l'abandon par l'être cher. La culpabilité engendre de l'angoisse et, par là, des besoins d'expiation, de réparation. Or, comment mieux réparer l'abandon si ce n'est en ne faisant pas de même, en n'oubliant pas celui qui nous a abandonnés ? Les articles *In Memoriam* ne seraient-ils pas, en quelque sorte, une affirmation réparatrice, déculpabilisante (Nous, les vivants, nous n'oublions pas nos morts), ainsi qu'une réponse à notre propre angoisse de séparation (S'ils agissent comme nous, nous ne serons pas oubliés) ? « Jamais ne sont oubliés ceux que l'on a aimés » assurent beaucoup de gens dans des *In Memoriam* (cat. 3.2.4). La séparation psychologique se consomme au travers de la dépression. Le travail de deuil s'accomplit progressivement par la reviviscence des souvenirs liés au défunt jusqu'à ce que celui-ci soit suffisamment *désinvesti*, c'est-à-dire jusqu'à ce que le survivant lui préfère ses propres besoins, ses intérêts. Il devient alors capable d'émettre des désirs. C'est la phase terminale d'adaptation qui, parfois, est marquée par des sentiments de libération, voire d'euphorie. Le temps fait toujours progresser le deuil normal.

Il semblerait que des personnes se sentent coupables de ce *détachement* nécessaire, de la diminution de l'affect douloureux et qu'ils éprouvent le besoin de nier les conséquences, considérées par eux fâcheuses, du destin : « Le temps ne peut effacer la douleur et apporter l'oubli » (3.2.4), « Le temps qui semble atténuer les plus grandes douleurs, jamais ne pourra apporter l'oubli dans nos cœurs » (3.2.7), « Ton souvenir reste vivant » (3.2.1), « Ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs ». *Toujours, jamais* apparaissent dans tous ces avis comme un leit-motiv conjurateur du temps (cf. 3.2.1 ; 3.2.2 ; 3.2.4 ; 3.2.6 ; 3.2.7).

Bien que les processus psychiques qui composent le deuil soient les mêmes pour tous, ils sont vécus différemment suivant les personnalités, leur structure psychologique, leur mode de relation et le degré d'intimité avec le défunt, leur fragilité personnelle au moment de l'événement. Certains cherchent à diminuer l'intensité douloureuse de leur affect en ayant recours à leur imaginaire. Ils prolongent leur entretien avec le souvenir et tardent à y porter l'épreuve de réalité. L'on connaît ces endeuillés qui conversent avec leur défunt, leur écrivent. Ils savent bien que l'être aimé est mort, mais dans leur imagination, ils font comme s'il n'en était rien (voir ch. 4). Cette réalisation fantasmatique du désir cherche à écarter la douleur et à nier la séparation, mais prolonge et complique l'élaboration du deuil.

Pour des individus, le monde – dans lequel le mauvais coexiste avec le bon – est insupportable, invivable, comme si le mauvais contaminait tout le bon. Ils ont besoin de se créer leur monde où se trouve aboli tout ce qu'ils considèrent mauvais et conflictuel, où leurs désirs deviennent des réalités, c'est leur réalité, leur petit paradis comme le décrit Loulette en 1963 (cf. 4.9).

Des facteurs extérieurs se présentent parfois comme des éléments de surcharge au stress qu'est le deuil et viennent le compliquer. Ainsi agit, par exemple, le caractère dramatique, tragique, *irrationnel*, des circonstances accompagnant le décès. Le survivant n'est plus seulement un abandonné, mais aussi une victime ; ses revendications deviennent accusatrices, justicières (voir par exemple 4.4.3 et 4.4.4).

La perte d'un être cher réactive en nous une angoisse profonde que chaque individu possède en son intérieur, l'ayant déjà vécue en tant que nourrisson, et avec laquelle il s'efforce, tout au long de sa vie, d'organiser des aménagements: c'est l'angoisse d'abandon. Chaque séparation, chaque perte d'objets aimés ou désirés ravive cette angoisse et exige de notre psychisme des réactions qui la rendent supportable. Le dicton populaire reconnaît que «Partir, c'est mourir un peu»; mais mourir, c'est partir pour toujours. Il est aisé de comprendre l'intensité des réactions à cette angoisse et l'ampleur de ses manifestations, cela d'autant plus que le décès vient, en l'actualisant, confirmer l'irrévocabilité de ce que nous craignons le plus: la mort, notre propre mort.

Pour conclure, je dirai donc que non seulement, comme l'a écrit Richard Weiss, le primitif croit à la puissance démoniaque de la multitude des morts sur la petite troupe des vivants, mais que d'aucuns parmi les habitants des villes se comportent, face à la mort, comme s'ils avaient eux aussi la même certitude.